

1, PLIE DE L'AGGLOMÉRATION D'AGEN - 2, PLIE DE L'AGGLOMÉRATION BAYONNAISE  
3, PLIE PAU-PYRÉNÉES - 4, PLIE DE L'AGGLOMÉRATION PÉRIGOURDINE  
5, PLIE DU BASSIN DE LACQ - 6, PLIE BÉARN ADOUR - 7, PLIE DE BORDEAUX  
8, PLIE ESPACE TECHNOWEST - 9, PLIE DES GRAVES - 10, PLIE DU PAYS LIBOURNAIS  
11, PLIE DES HAUTS DE GARONNE - 12, PLIE DU HAUT PÉRIGORD  
13, PLIE DU SEIGNANX - 14, PLIE DES SOURCES - 15, PLIE PORTES DU SUD



Le XV des PLIE d'Aquitaine pousse pour l'emploi !



MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DES RELATIONS SOCIALES,  
DE LA SÉCURITÉ  
ET DE LA SANTÉ  
OCCUPATIONNELLES

Impulsés par les collectivités locales, les **Plans locaux pluriannuels par l'Insertion et l'Emploi (PLIE)** ont pour objectif l'insertion professionnelle des personnes les plus en difficulté (*demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, jeunes peu ou pas qualifiés, travailleurs handicapés ou personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi*).

En partenariat avec le Service Public pour l'Emploi et les acteurs de l'insertion, les PLIE assurent 5 missions principales : **proposer des parcours d'insertion** et de formation professionnelle renforcés et individualisés vers l'emploi puis dans les 6 premiers mois d'un emploi durable, **offrir des services aux employeurs** pour les aider à recruter, **mobiliser et coordonner les politiques locales** d'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi, **assurer l'ingénierie de projets** en matière de développement de l'emploi et **gérer et mutualiser des financements**, notamment ceux du Fonds Social Européen.

# 15 PLIE EN AQUITAINE

## Des financements territoriaux ...

Communes,  
Communautés de Communes,  
Communautés d'Agglomérations,  
Communauté Urbaine,  
Conseils Généraux,  
Conseil Régional,  
Fondations,  
Entreprises

## qui font effet de levier pour obtenir du FSE

Le Fonds Social Européen (FSE) est devenu, depuis 1997, le principal instrument financier de la Stratégie Européenne pour l'Emploi (SEE) dont la finalité est d'aider les Etats de l'Union européenne à créer plus d'emplois et à améliorer la qualité des emplois existants.

Le FSE soutient les politiques nationales et territoriales d'emploi, notamment :

- l'insertion professionnelle des personnes éloignées du marché du travail,
- l'égalité entre les femmes et les hommes,
- la lutte contre toute forme d'exclusion afin de préserver au mieux l'égalité des chances entre les citoyens

Les PLIE contribuent à la mise en œuvre du programme opérationnel national du FSE pour la période 2007/2013.





**Noël Mamère**

Président de l'Union Régionale des PLIE d'Aquitaine  
Président du PLIE des Graves

## « regards croisés »



**Christian Millet-Barbé**

Vice-Président de l'Union Régionale des PLIE d'Aquitaine  
Président du PLIE de l'agglomération Bayonnaise

### **Pourquoi une union régionale des PLIE d'Aquitaine ?**

*Pour être plus forts !*

*Pour plus d'efficacité dans les résultats et la solidarité dans nos relations avec l'État et l'ensemble des collectivités.*

*Confrontés aux mêmes problématiques liées à l'emploi, sur chacun de nos territoires, nous avons décidé de nous réunir au sein de l'URPA, pour renforcer notre politique d'aide aux publics les plus éloignés de l'emploi. Très vite, nous nous sommes entendus sur l'essentiel et avons décidé de laisser nos préférences partisanes au vestiaire.*

*Nos échanges sont donc renforcés, nos compétences rassemblées et nos équipes en relation permanente.*

*Nous avons désormais une vision régionale, de la situation de l'emploi et nous pouvons contribuer à y apporter des réponses globales et locales.*

### **Dans le contexte économique actuel, quelles sont selon vous, les principales missions des PLIE ?**

*Dans le contexte économique actuel, les PLIE ont pour mission principale de favoriser l'accompagnement vers l'emploi durable.*

*Ils constituent une interface privilégiée de proximité, de coordination et d'innovation entre les entreprises et les demandeurs d'emploi de leurs territoires.*

*Ils sont indispensables à la lutte contre le chômage et l'exclusion.*

### **En quoi les PLIE répondent-ils aux enjeux de nos territoires et aux besoins des habitants ?**

*Pour nous, élus locaux, au plus proche des besoins de nos habitants et à l'écoute de leurs difficultés, les PLIE sont des réponses concrètes aux problèmes d'emploi sur chacun de nos territoires. Nous les animons de façon à ce qu'ils soient de véritables charnières entre les politiques locales, les institutions, le secteur économique, les partenaires de l'emploi. Nous en maîtrisons ainsi la stratégie, le développement, le public cible... Précurseurs dans le principe d'accompagnement individualisé et renforcé et en ayant sans cesse le souci d'apporter un « plus » sur un territoire, les PLIE ont développé souplesse et réactivité pour répondre aux besoins de chacun. Les bons résultats atteints en terme de retours à l'emploi en sont une preuve !*

### **Comment envisagez-vous l'avenir des PLIE ?**

*La société évolue mais les problèmes à régler individuellement restent les mêmes : aller au travail lorsque l'on n'a pas de solution de garde pour ses enfants, des problèmes de mobilité, de santé... reste compliqué. Toutes ces situations se retrouvent toujours. Les PLIE doivent donc rester centrés sur les besoins des personnes qu'ils accompagnent, continuer d'être imaginatifs et créatifs, utiliser toutes les énergies possibles pour que chaque situation individuelle trouve une solution.*

*Je vois donc l'avenir des PLIE dans la continuité de ce qu'ils sont déjà, avec, c'est vrai, l'obligation d'organiser leurs services pour répondre notamment aux exigences des financeurs. Dans un contexte où les financements se raréfient, alors que pour pouvoir accueillir tous les publics qui en font la demande ils ont besoin de plus de moyens, leur avenir passe par la solidarité qui fait leur force dans notre région, en Aquitaine, et qui leur permet de faire valoir leurs compétences pour être reconnus et appuyés sur tous les plans, afin qu'ils puissent poursuivre leurs missions et leur belle réussite.*



### PLIE DE L'AGGLOMÉRATION D'AGEN

1

*5 communes*  
*55 209 habitants*  
*créé en 1996*

**PRÉSIDENT** Pierre Chollet  
 145 avenue Henri Barbusse  
 47 000 AGEN  
 tél. 05 53 48 02 12  
 atout.plie@wanadoo.fr



### PLIE DE L'AGGLOMÉRATION BAYONNAISE

2

*5 communes*  
*124 161 habitants*  
*créé en 2003*

**PRÉSIDENT** Christian Millet-Barbé  
 Etablissement JJ Rousseau  
 12 bis avenue de Mounédé - 64100 BAYONNE  
 tél. 05 59 50 13 70  
 gip-dsu.plie@wanadoo.fr



### PLIE PAU – PYRÉNÉES

3

*14 communes*  
*145 422 habitants*  
*créé en 1996*

**PRÉSIDENT** Michel Bernos  
 GIP DSU de l'Agglomération de Pau  
 4, rue Henri IV - CS 7750 - 64075 PAU cedex  
 tél. 05 59 02 00 24  
 info@gipsdu-aggloupa.fr



### PLIE DE L'AGGLOMÉRATION PÉRIGOURDINE

4

*44 communes*  
*93 406 habitants*  
*créé en 1996*

**PRÉSIDENT** Michel Moyrand  
 10 bis avenue Georges Pompidou  
 24000 PÉRIGUEUX  
 tél. 05 53 06 68 20  
 deglane.plie@mde-agglo-perigueux.fr



### PLIE DU BASSIN DE LACQ

5

*47 communes*  
*33 873 habitants*  
*créé en 1996*

**PRÉSIDENTE** Josiane Boada  
 Centre Yves Dréau - Avenue de Monein  
 64150 MOURENX  
 tél. 05 59 60 02 60  
 plielacq@wanadoo.fr





**6** **PLIE BÉARN ADOUR**  
**PRÉSIDENT** Stéphane Coillard  
 Place de la Tour  
 64160 MORLAAS  
 tél. 05 59 33 63 67  
 ieba@orange.fr

*147 communes*  
*54 006 habitants*  
*créé en 1995*



**11** **PLIE DES HAUTS DE GARONNE**  
**PRÉSIDENTE** Conchita Lacuey  
 Centre d'innovation et de formation  
 Avenue Jean Alfonséa  
 33270 FLOIRAC - tél. 05 57 77 80 53  
 plie.hdg@wanadoo.fr  
 www.pliehautsdegaronne.org

*6 communes*  
*85 216 habitants*  
*créé en 2003*



**7** **PLIE DE BORDEAUX**  
**PRÉSIDENT** Alain Juppé  
 74 cours Saint Louis  
 33000 BORDEAUX  
 tél. 05 56 00 79 95  
 plie@ccas-bordeaux.fr  
 http://plie.ccas-bordeaux.fr

*1 commune*  
*230 000 habitants*  
*créé en 1998*



**12** **PLIE DU HAUT PÉRIGORD**  
**PRÉSIDENT** Pierre Giry  
 Place Paul Bert - 24300 NONTRON  
 tél. 05 53 60 82 70  
 pliehautperigord@orange.fr

*119 communes*  
*66 178 habitants*  
*créé en 1996*



**8** **PLIE ESPACE TECHNOWEST**  
**PRÉSIDENT** Jean-Marc Guillembet  
 Parc de Marbotin - avenue de Belfort  
 33700 MÉRIGNAC  
 tél. 05 57 92 05 50  
 plie3@wanadoo.fr  
 www.plie-technowest.fr

*8 communes*  
*167 000 habitants*  
*créé en 2001*



**13** **PLIE DU SEIGNANX**  
**PRÉSIDENTE** Nathalie Billot Navarre  
 Centre municipal Albert Castets  
 40220 TARNOS  
 tél. 05 59 64 47 66  
 plie@cbe-seignanx.com  
 www.cbe-seignanx.com

*8 communes*  
*22 000 habitants*  
*créé en 1997*



**9** **PLIE DES GRAVES**  
**PRÉSIDENT** Noël Mamere  
 Forum des Services - 12/14 rue  
 Emile Combes - 33130 BEGLES  
 tél. 05 56 49 62 75  
 adelepliedesgraves@wanadoo.fr  
 www.lepliedesgraves.com

*14 communes*  
*60 000 habitants*  
*créé en 2001*



**14** **PLIE DES SOURCES**  
**PRÉSIDENT** Bernard Garrigou  
 28 avenue Gustave Eiffel  
 33600 PESSAC  
 tél. 05 57 26 96 79  
 pliedessources@orange.fr  
 www.pliedessources.fr

*3 communes*  
*80 383 habitants*  
*créé en 2004*



**10** **PLIE DU PAYS LIBOURNAIS**  
**PRÉSIDENT** Gilbert Mitterrand  
 Les Berges de l'Isle -189 Avenue  
 Maréchal Foch - 33500 LIBOURNE  
 tél. 05 57 51 56 67  
 plie.libournais@wanadoo.fr  
 www.plielibournais.fr

*116 communes*  
*133 209 habitants*  
*créé en 1996*



**15** **PLIE PORTES DU SUD**  
**PRÉSIDENT** Michel Labardin  
 7 avenue Jean Larrieu  
 33170 GRADIGNAN  
 tél. 05 57 96 86 82  
 plie.portesdusud@9business.fr

*3 communes*  
*96 881 habitants*  
*créé en 2007*

## LE PUBLIC

### Des participants engagés dans une dynamique d'emploi

Le PLIE s'adresse à des personnes connaissant des périodes d'inactivité et pour lesquelles le retour à l'emploi nécessite un parcours personnalisé. L'adhésion au PLIE est basée sur le volontariat et la motivation pour retrouver un emploi durable, c'est à dire un CDI ou un contrat de plus de six mois. Chaque participant construit avec son accompagnateur PLIE un parcours qui lui est propre.



L'accompagnement renforcé, individualisé, sans



## LE RÉFÉRENT

### Il assure la dynamique des échanges

Il sert de pivot et d'interlocuteur privilégié tant pour le participant, que pour les partenaires internes ou externes.

- C'est un « accompagnateur » sur l'ensemble de la mise en œuvre du projet
- Il est le « fil rouge » du début à la fin du parcours du participant
- Il assure la cohésion et la cohérence de l'ensemble du parcours de la personne. C'est ensuite toute une équipe qui va la prendre en charge.



### TÉMOIGNAGE

#### Nelly, participante du PLIE

« Après une longue période d'inactivité professionnelle, je ne me sentais pas en capacité de rechercher seule un emploi. Mais attention, l'accompagnateur emploi ne l'a pas fait à ma place ! Il m'a guidée, orientée et soutenue dans les différentes étapes, mais j'ai été la principale actrice de mon insertion. Il faut donc mesurer l'engagement que l'on signe en début d'accompagnement, faire preuve de volonté, de régularité et prendre en compte les conseils qui nous sont donnés. Aujourd'hui, tout va bien : je travaille comme secrétaire dans un cabinet médical. »



### TÉMOIGNAGE

#### Cécilia, référente PLIE

« Nous sommes détenteurs et transmetteurs d'informations, médiateurs et orientateurs, accompagnateurs et animateurs, ... »



## LA MÉTHODE

### Un accompagnement sans limite

Le référent intervient sans limite de durée, en consacrant le temps nécessaire à chacun (en moyenne : 18 mois). Il est aussi le garant du maintien durable en emploi, par un accompagnement durant les six premiers mois du contrat de travail.



... sans limite de durée,



#### TÉMOIGNAGE

##### Romain, référent PLIE

*«Pour moi, l'accompagnement sans limite permet d'individualiser mon intervention en prenant en compte la demande particulière de la personne, ses objectifs et son rythme».*



## L'OBJECTIF

### Assurer un emploi durable

Les PLIE d'Aquitaine travaillent en lien avec les entreprises de la Région. Les liens de proximité créés par les chargés de relations entreprises et la parfaite connaissance des candidats permettent d'optimiser les mises en relation candidats/employeurs.

Le maintien dans l'emploi des personnes recrutées passe aussi par le suivi dans l'emploi assuré pendant six mois après le recrutement.



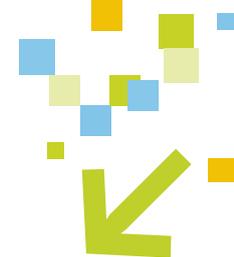
... jusqu'à l'obtention d'un emploi durable



#### TÉMOIGNAGE

##### Anne, chef d'entreprise

*«J'apprécie la sélection des profils opérée par le PLIE dans son vivier de participants. Avant même de m'entretenir avec les candidats, je sais que ces personnes seront susceptibles de correspondre au poste à pourvoir. Le PLIE connaît mes besoins en terme d'emploi et le profil des personnes. Les participants sont des personnes qui ne demandent qu'à faire leur preuve. Le PLIE est aussi un révélateur de compétences !»*



# Imaginer et construire

## UNE MÉTHODE DE TRAVAIL

Diagnostic partagé



Mise en œuvre de solutions



Mobilisation de moyens



### POINT DE VUE

d'un Directeur de PLIE

«Sur la base d'une animation partenariale, les PLIE mettent en œuvre une politique d'emploi territoriale, source d'innovation sociale, mobilisant l'ensemble des acteurs locaux (entreprises, collectivités et partenaires institutionnels...).»

EXEMPLE

## LES PROJETS INNOVANTS

Les clauses d'insertion



EXEMPLE

Le tutorat



EXEMPLE

Les actions formation



EXEMPLE

Les observatoires de parcours



## Les objectifs

Depuis 2005, les PLIE ont développé l'ingénierie sociale de la clause d'insertion dans les marchés publics, et notamment dans le cadre des projets de Rénovation Urbaine (ANRU). Assistance des donneurs d'ordre, recherche de candidats, mise en place de formations préalables, appui des entreprises dans le processus de recrutement, telle est l'ingénierie développée par les PLIE, légitimée par les principaux donneurs d'ordre que sont les collectivités territoriales et les bailleurs sociaux.

S'inspirant du tutorat traditionnellement usité au travers de l'apprentissage, le PLIE s'est donné pour ambition d'adapter ce concept pour améliorer l'accompagnement dans l'emploi et ainsi sécuriser et pérenniser les recrutements. Le PLIE a ainsi développé plusieurs outils opérationnels et techniques qui sont recensés dans le guide du tuteur édité à l'attention des entreprises intéressées par la démarche.

Des formations répondant aux besoins spécifiques des employeurs sont élaborées par les PLIE. Par exemple, un partenariat avec le CHU de Bordeaux a permis à 80 personnes d'obtenir un CAP d'agent de propreté et d'hygiène selon des modalités adaptées spécifiquement pour les participants au PLIE : durée de la formation, modalités de passation de l'examen, stages et formation au sein du CHU, tutorat des participants par le personnel du CHU...

Il s'agit d'analyser qualitativement, pour un échantillon de participants du PLIE, leur parcours vers l'emploi. L'objectif est d'en appréhender les difficultés ainsi que les éléments déclencheurs d'évolutions positives. Les résultats, issus de ces analyses, permettent une mise en place d'actions adaptées qui répondent aux besoins repérés. L'observatoire des parcours est également un outil d'animation des équipes des PLIE, les résultats étant partagés collectivement.

## Les moyens

- 10 chargés de mission Clause d'insertion
- 35 000 heures d'insertion réalisées en 2008

- Le guide du tuteur ou comment réussir le tutorat
- La lettre de mission adressée au tuteur
- Le contrat d'engagement entre l'entreprise, le tuteur, le salarié et le PLIE
- La fiche calendrier qui organise les rencontres entre le tuteur, le salarié et le référent PLIE
- La grille de suivi d'évaluation des compétences

- La détermination des besoins de premier niveau de qualification du secteur médico social
- L'accueil et le tutorat des stagiaires bénéficiant de cette ingénierie de formation au sein des différents établissements du CHU
- Le recrutement des participants du PLIE à l'issue de la formation

- Une formation dispensée par AVE
- Une méthodologie rigoureuse
- Une équipe motivée et impliquée
- Un partenaire extérieur en capacité d'apporter des éléments d'analyses

# Au service des entreprises

## NOS ACTIONS



➔ Accompagner les entreprises dans leur recrutement ➔ ➔

➔ Lutter contre les discriminations ➔ ➔ ➔ ➔

➔ Proposer des candidatures adaptées ➔ ➔ ➔

➔ Gérer le partenariat et les relations avec le monde économique ➔

*« Je fais fréquemment appel au service du PLIE pour recruter du personnel. Selon moi, cet organisme se démarque des autres par la qualité des intermédiaires qu'il met à la disposition des employeurs. Je recherche avant tout l'interlocuteur qui va comprendre mon besoin et m'apporter une réponse précise. Cela fait toute la différence. Une personne qui intervient entre le candidat et l'entreprise, c'est un gage de qualité et d'efficacité. »*

*Philippe, Directeur des Ressources Humaines d'un hypermarché de la région*

*Edouard N., a subi des refus d'embauche dus à ses origines (Centre Afrique).*

*Il a accepté de participer à notre action de lutte contre les discriminations.*

*Edouard N. a ainsi pu comprendre les mécanismes liés à la discrimination et a pu apprendre à les dépasser au travers de techniques de recherche d'emplois adaptées. C'est ainsi qu'il a obtenu plusieurs CDD avant d'intégrer une SIAE (Structure d'Insertion par l'Activité Economique).*

*Pierre-Jean, référent PLIE*

*Notre société recrute fréquemment des agents de nettoyage.*

*La collaboration régulière avec le PLIE de notre territoire nous a permis d'effectuer plusieurs recrutements en CDD et CDI. Les profils proposés sont ciblés par les référents, qui connaissent bien les candidats, en fonction des compétences requises et des impératifs du poste. Les contacts avec le PLIE sont aisés et la chargée des relations avec les entreprises facilite la mise en relation en mettant en œuvre les moyens adaptés et organisant, si besoin, une session de recrutement dans les locaux du PLIE.*

*Martine Le Gac, AZUR Propreté*

*Dès que l'une des cinquante entreprises du Club a besoin de recruter, elle adopte le réflexe PLIE ! Nous savons que nous trouverons rapidement les ressources dont nous avons besoin. Ce qui fait la différence du PLIE, c'est l'approche relationnelle avec les référents. Le PLIE met au service de ses partenaires tout un système de communication, d'aide et de suivi qui crée le lien avec l'entreprise. Le PLIE offre également un partenariat personnalisé qui s'inscrit dans la durée : un chargé de mission du PLIE reste en liaison constante avec l'entreprise et veille à répondre à ses besoins.*

*Guy, Président d'un club d'entreprises de la région*





**L'Union Régionale des PLIE d'Aquitaine** est née le **10 novembre 2005**. Association loi 1901, elle a pour finalité d'être une plate-forme d'échanges, de réflexion de concertation, d'essaiage d'actions, de constituer une force de propositions.

**Ainsi, l'association a pour objet :**

- d'être un interlocuteur identifiable pour les acteurs et les partenaires territoriaux, nationaux et européens, en lien avec les réseaux existants
- de promouvoir et faciliter l'action des P.L.I.E.
- de renforcer un système d'échange d'informations, de réflexion et d'innovation entre les P.L.I.E.
- d'être un lieu ressource

L'Union est ouverte à tous les P.L.I.E. d'Aquitaine existants ou à venir. Chaque P.L.I.E. membre y est représenté par deux de ses administrateurs.

## L'URPA EN 3 CHIFFRES

- ▲ **540** communes adhérentes
- ▲ **1 457 018** habitants concernés, soit 47% de la population d'Aquitaine (3 099 000 habitants)
- ▲ **6 708** personnes accompagnées

